

# COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Réunion du Lundi 12 Octobre 2020

Président : **M. Norbert BOUZEREAU**

Présents : **MM. Michel MAROT - Gilles MAURICE - Joël ROUSSELY - Claude CONGRAS**

Absents excusés : **MM. Marc GOUPIL – Dominique MARCOS – Christophe MARTINEZ – Fabien MARTINEZ**

Assistent à la réunion : **Mme Christelle BRESSON – M. Jean-Philippe BACOU.**

En vue de la prochaine assemblée générale électorale qui doit avoir lieu à Fabrègues le samedi 7 Novembre 2020, la commission s'est réunie le lundi 12 octobre 2020 à 10H dans les locaux du District de l'Hérault de Football.

L'étude des candidatures reçues par la commission était à l'ordre du jour.

## **1) Vérification des candidatures pour la délégation à l'assemblée Générale de la LFO**

Une vérification sur la forme (date affranchissement, envoi RAR, envoi unique, carte nationale identité fournie) de toutes les candidatures a été faite pour s'assurer que le dossier dudit candidat était bien complet et conforme.

Une vérification sur le fond (Etre majeur, licencié depuis au moins 6 mois, domicilié sur le territoire du district ou limitrophe, ne faire l'objet d'aucune décision l'interdisant à candidater) a également été effectuée par la commission sur l'ensemble des candidats.

Candidature N°1 : M. Gaétan ODIN

**Conditions remplies sur le fond et la forme, candidature recevable.**

**Candidature acceptée et validée à l'unanimité**

Candidature N°2 : M. Nicolas REGALI

**Conditions remplies sur le fond et la forme, candidature recevable.**

**Candidature acceptée et validée à l'unanimité**

Candidature N°3 : Mme Mauricette LEBLANC

**Conditions remplies sur le fond et la forme, candidature recevable.**

**Candidature acceptée et validée à l'unanimité**

Candidature N°4 : M. Eric ADELL

**Conditions remplies sur le fond et la forme, candidature recevable.**

**Candidature acceptée et validée à l'unanimité**

Candidature N°5 : M. Régis GUY

**Conditions remplies sur le fond et la forme, candidature recevable.**

**Candidature acceptée et validée à l'unanimité**

Candidature N°6 : M. Michel MAROT

**Conditions remplies sur le fond et la forme, candidature recevable.**

**Candidature acceptée et validée à l'unanimité**

**M. MAROT n'a pas pris part à l'étude des candidatures.**

## **2) Vérification candidature de liste**

Une seule liste a été reçue, celle de M. David BLATTES.

Liste des membres :

- 1) M. David BLATTES (Président)
- 2) M. Didier MAS (Vice-Président)
- 3) M. Joseph CARDOVILLE (Secrétaire Général)
- 4) M. Hervé GRAMMATICO (Trésorier)
- 5) M. Stephan DE FELICE (Arbitre)
- 6) M. Guillaume MAILLE (Educateur)
- 7) Mme Meriem FERHAT (Femme)
- 8) M. Olivier SIMORRE (Médecin)
- 9) M. Yvon ARNAL
- 10) M. Mazouz BELGHARBI
- 11) M. Frédéric CACERES
- 12) M. Jean-Louis DENIZOT
- 13) Mme Amandine DOBLAS
- 14) M. Khalid FEKRAOUI
- 15) M. Frédéric GROS
- 16) M. Paul GRIMAUD
- 17) M. Guy MICHELIER
- 18) M. Alain NEGRE

Une vérification sur la forme (date affranchissement, envoi RAR, un seul envoi, carte nationale identité fournie) de tous les membres qui la composent a été faite pour s'assurer que le dossier de ladite liste était bien complet et conforme.

Une vérification sur le fond (Etre majeur, licencié depuis au moins 6 mois, domicilié sur le territoire du district ou limitrophe, déclaration de non condamnation) a également été effectuée par la commission sur l'ensemble des membres de la liste.

Une vérification sur les conditions particulières d'éligibilité a également été effectuée sur :

- 1) Le membre « Arbitre » en activité depuis plus de 3 ans, membre de l'UNAF.
- 2) L'éducateur titulaire du brevet de moniteur de football UEFA, membre de l'Amicale des Educateurs de Football.
- 3) Le médecin inscrit à l'ordre des médecins.
- 4) La licenciée féminine (licence fournie).

**Conditions remplies sur le fond et la forme, candidature de liste recevable.**

**Candidature acceptée et validée à l'unanimité.**

Mme Christelle BRESSON et M. Jean-Philippe BACOU n'ont pas pris part ni aux délibérations ni aux décisions.

Le Président,  
**Norbert BOUZEREAU**

Le Secrétaire de séance,  
**Jean-Philippe BACOU**